

MINISTÈRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°000019/AONR/MINDCAF/CIPM/2019 du 10 mai 2019 pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction d'un immeuble pilote à usage de logements pour les Responsables de l'Administration publique sis à Nsam à Yaoundé

Financement : Budget MINDCAF, Exercice 2019

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction d'un immeuble pilote à usage de logements pour les Responsables de l'Administration publique sis à Nsam à Yaoundé.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°000006/AAMI/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP du 12 février 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent notamment à :

- produire un dossier technique des ouvrages conformément aux termes de référence ;
- contrôler et suivre les travaux de construction d'un bâtiment R+3 à usage de logement.

3. Délai d'exécution

Le délai de réalisation des prestations est de **dix (10) mois**.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique défini ci-après : maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction d'un immeuble pilote à usage de logements pour les Responsables de l'Administration publique sis à Nsam à Yaoundé.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 40 917 000 (quarante millions neuf cent dix-sept mille)**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques ci-après : AFRIKAN METHOD SARL, CAMEROUN ENGINEERING SARL, I.A.C SARL et PRISMA SARL.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINDCAF au titre de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N°53 37 482 03 330004 2228.

8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 818 340 (huit cent dix-huit mille trois cent quarante)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1er étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1er étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **FCFA 50 000 (cinquante mille)**, payable au Trésor Public.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives

et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14 juin 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences sise au 2ème étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence d'une pièce administrative ou la non-conformité d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- non-satisfaction à au moins 80% des points ;
- absence du personnel d'encadrement à la qualification minimale requise.

2. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points et selon les critères ci-après :

Capacité financière d'au moins 20 millions, délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances	/15
Références du soumissionnaire	/35
Expérience du personnel d'encadrement	/50

N.B : Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt pour cent (80%), seront qualifiés à l'ouverture de leurs offres financières.

14. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu la note finale la plus élevée.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1er étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

LE MINISTRE DES DOMAINES,
DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES
Henri EYEBE AYISSI